

Certificat PEB - Responsable PEB - Audit PAE Contrôle Electrique & Citemes Mazout

www.certigreen.be

## SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 **BE 4100 SERAING** 

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



**SERAING**, le 01-08-2016 Numéro: FA2016675

Madame HOLLER	Christelle
Rue de la Gare, 5	

4170 Comblain-au-Pont Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code client	CL03630
Date d'échéance	16-08-2016
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	01-08-2016

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR0001	Dois pour la certification énergétique PEB de 2 bâtiments situés rue de la Gare n°5 et n°7 à Comblain-au-Pont	2,00	206,61	413,22	21,00
AR0008	Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA	2,00	107,44	214,88	21,00
AR0014	Remise	1,00	-41,32	-41,32	21,00
AR0000	Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA2016675 HOLLER				

Та	ux	Base	Montant
2	1,00	586,78	123,22

Total HT	586,78
Total TVA	123,22
Total TTC	710,00
Acompte	0,00
Net à payer	<b>710,00 €</b>

## Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.